

**TRAVAUX D'ELECTRIFICATION**Devis valant bon de commande  
Modalités de règlement

Collectivité : NERAC

Intitulé du dossier : EFPUB EHPAD

N° du Dossier : 471952426 - EFPUB01

Le montant dû par votre collectivité au titre de cette opération de travaux sera appelé après réception des travaux sur la base des montants réellement supportés par Territoire d'Énergie 47.

Le mode de règlement peut intervenir, au choix de la collectivité, sous forme de contribution ou de fonds de concours instauré par Territoire d'Énergie 47 par délibération en date du 15 décembre 2014.

*Pour mémoire :*

*La contribution est comptabilisée en dépense de la section de fonctionnement, le fonds de concours en dépense de la section d'investissement.*

Au stade du devis,

- Le coût global estimé de l'opération s'élève à 49 716,90 € Hors Taxe.
- la participation collectivité est estimée à 9 943,38 €.

Nous vous remercions de bien vouloir, par la présente, indiquer le mode de paiement choisi par la collectivité pour les travaux désignés dans l'encadré ci-dessus.

En cas de non-retour, nous ne serons pas en mesure d'engager les travaux.

Mode de règlement choisi par la collectivité :

Contribution

Fonds de concours

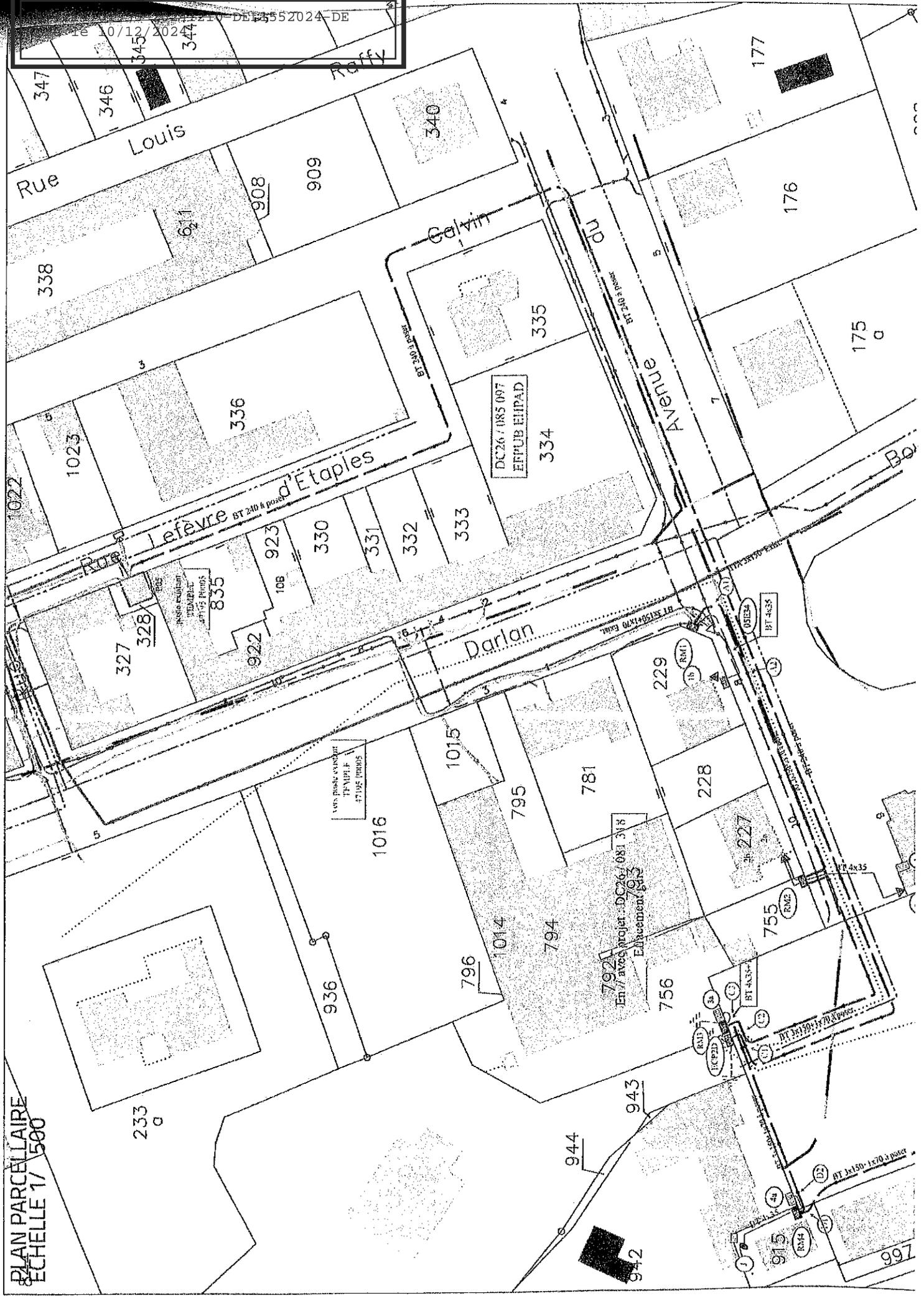
Ce mode de financement doit être approuvé par délibération. (Modèle disponible sur le site internet [www.te47.fr](http://www.te47.fr), accès collectivités.)

Merci de retourner ce document à Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne dûment signé et accompagné, le cas échéant, de la délibération « Attribution d'un fonds de concours à Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne ».

Ce document valant bon de commande engage la collectivité.

A, NERAC, le

Le Maire,  
LACOMBE Nicolas



PLAN PARCELLAIRE  
ECHELLE 1/500

